

# MANAGEMENT DES VÉHICULES



Le véhicule utilisé dans le cadre professionnel est un outil de travail. Il doit être entretenu et adapté aux besoins de chaque activité. L'achat, le suivi et l'entretien du véhicule sont donc des éléments clés dans le management du parc.



## BIEN CHOISIR LE TYPE DE VÉHICULE ET SES ÉQUIPEMENTS EN FONCTION DES ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE

Ce choix est déterminant et doit faire l'objet d'une réflexion pour une meilleure adéquation entre le matériel et les activités.

Les aménagements de sécurité et de confort devront également être pris en compte.



### Pour les manœuvres :

- Avertisseur de frein de parc
- Passerelle sur la zone d'attelage
- Crochet d'attelage de sécurité à commande déportée
- Béquilles motorisées de semi-remorque
- Sellette de sécurité trois capteurs
- Bloqueur de remorque en phase d'attelage
- Système d'aide à la manœuvre (caméra et radar de recul)



### Pour la conduite :

- Système antiblocage de roues (ABS)
- Correcteur électronique de trajectoire (ESP)
- Alerte d'écart de trajectoire
- Boîte de vitesses automatique
- Témoin de surveillance de pression des pneumatiques
- Système d'aide au freinage (AFU)
- Système automatique de gonflage des pneumatiques de semi-remorque
- Barre anti-encastrement hydraulique (benne)
- Système d'aide au changement de voie pour détecter les véhicules dans les angles morts
- Rétroviseur dégivrant automatisé
- Brise-flots dans les citernes
- Chaînage automatique
- Essieu directionnel arrière
- Climatisation/chauffage autonome
- GPS
- Porte vision pour détecter les piétons ou les vélos dans les angles morts
- Siège conducteur « confort »
- Cabine grande hauteur



### Pour les manutentions :

- Indicateur de charge pour contrôler la répartition de la charge et le poids par essieu
- Dispositif de manutention motorisé et embarqué
- Escalier escamotable d'accès à l'arrière du plateau de la remorque
- Hayon élévateur équipé avec garde-corps intégré
- Bloqueur de suspension pour éviter les changements de niveau à quai
- Bâchage/débâchage automatique depuis le sol
- Rideaux arrière électrique
- Détecteur d'obstacles hauts
- Détecteur de ligne HT (DLEAST)
- Semi à fond mouvant
- Système anti-renversement de benne
- Porte de benne hydraulique
- Grue auxiliaire



Consulter en complément l'ED 6189  
« Rouler et manutentionner en sécurité »

Nota : Sur la base de l'Avis publié au JORF n°0172 du 14 juillet 2020, les employeurs utilisateurs de bennes basculantes hydrauliques équipées de ridelles hydrauliques qui sont montées sur des véhicules à moteur sont invités à :

1. Établir un inventaire de leur parc machines ainsi qu'un échéancier en vue de leur mise en sécurité dans un délai de six mois à compter de la publication de l'avis ;

2. Équiper l'ensemble de leur parc d'une alarme sonore et/ou visuelle en cabine, signalant que les ridelles hydrauliques sont en position ouverte, en alimentation hydraulique désactivée, selon l'échéancier suivant :

- pour les machines mises sur le marché à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2014, cette mise en sécurité devra être effectuée dans les deux ans à compter de la publication de l'avis ;

- pour les machines mises sur le marché avant le 1<sup>er</sup> septembre 2014 et soumises aux exigences de santé et de sécurité de l'annexe I mentionnée à l'article R. 4312-1 du code du travail, cette mise en sécurité devra être effectuée dans les trois ans à compter de la publication de l'avis.



## ENVISAGER UN CONTRAT DE MAINTENANCE AVEC LE CONCESSIONNAIRE DU VÉHICULE OU UN GARAGE



## ASSURER LA VÉRIFICATION DU BON ÉTAT DU VÉHICULE ET DE SES ÉQUIPEMENTS

- Définir les contrôles périodiques qui pourront être réalisés par le conducteur en complément de ceux effectués par l'entreprise.

Pour se faire, vous pouvez prendre en référence le document de mise en œuvre des contrôles de la brochure INRS, ED 6055 « Le carnet de suivi ».

Il est impératif d'identifier chaque carnet en liaison avec le véhicule et de le garder en permanence à disposition du conducteur.

**Ces contrôles devront prendre en compte à minima :**

### → la vérification des éléments techniques suivants :

- les pneumatiques (pression et usure) incluant la roue de secours
- l'éclairage et les témoins de gabarit, ainsi que la présence d'une boîte d'ampoule de rechange
- les niveaux d'huile, de liquide de refroidissement, de lave glace et de liquide de frein
- la climatisation/chauffage autonome

### → la vérification de la présence des éléments suivants :

- une trousse de premier secours, une lampe de poche, un extincteur
- les éléments de signalisation en cas de panne ou d'accident (triangle, gants, chasuble fluorescent, etc.)
- le manuel constructeur
- une cale pour les opérations de chargement/déchargement
- un kit « Hygiène et sanitaire » comportant une réserve d'eau et de savon, des serviettes à usage unique ou du gel hydroalcoolique, des lingettes, des sacs-poubelle, du papier toilette, ...
- un kit de maintenance de premier niveau (bidons d'huile, de liquide de refroidissement, d'eau, de lave-glace)

- Mettre en place une procédure en cas de défauts ou de défaillances observés afin de les corriger et de les tracer.

Toutes ces données devront faire l'objet d'un enregistrement dans le carnet de suivi avec le nom du déclarant et du réparateur, les dates des derniers contrôles ainsi que les levées d'observations.

### À SAVOIR

L'entretien et le nettoyage du poste de conduite et de la cabine de repos participent au maintien du bon état du véhicule.